

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer encadre la quasi-totalité des activités maritimes et est ainsi considérée comme une « Constitution des océans ».

Le présent ouvrage vise à dresser un bilan de la mise en œuvre de la Convention en proposant une analyse originale du texte. Cherchant à contribuer à une analyse encore lacunaire du domaine maritime par les sciences sociales, cette étude transcende les frontières disciplinaires. Elle utilise le concept de science politique de « régulation » afin d'étudier une Convention autour de laquelle existe un mouvement permanent de construction du droit.

Ainsi, l'ouvrage analyse l'ordre juridico-politique créé par la Convention en s'intéressant à la normativité de l'instrument et à la configuration des acteurs concernés. Le droit de la mer a su contenir de manière astucieuse des souverainetés étatiques exacerbées par l'importance des enjeux en mer. En analysant les dynamiques complexes entre les différents agents de la régulation – acteurs étatiques et instances multilatérales – l'étude démontre que la gouvernance globale n'a pu se réaliser sans une institutionnalisation des affaires maritimes qui mène à une fragmentation. L'ouvrage suggère que l'enchevêtrement des normes est tel qu'à terme il pourrait fragiliser les dispositions de la Convention.

Leslie-Anne Duvic-Paoli est diplômée de Sciences-Po Paris en relations internationales et de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne en droit public. Ses intérêts de recherche portent sur le multilatéralisme onusien et les affaires maritimes – elle travaille en particulier sur les solutions politiques, militaires et juridiques pour lutter contre la piraterie.

18 €
ISBN : 978-2-296-56144-1



LA CONVENTION DES NATIONS UNIES
SUR LE DROIT DE LA MER

Leslie-Anne Duvic-Paoli

Leslie-Anne Duvic-Paoli

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

*Instrument de régulation
des relations internationales
par le droit*

Préface de Guillaume Devin

Collection JUSTICE INTERNATIONALE

L'Harmattan